

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2022 CYCLE 7

DECISION POUR LE POSTE POURVU

La date d'affectation de principe est le 1^{er} février 2023 pour les candidatures externes

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le mercredi 14 décembre 2022, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Service d'origine
DIR MC					
SG /RH	Assistant(e) RH	0939100483	PICHAUD Maryne	adjoint administratif de la fonction publique territoriale	Mairie de Pont du château (63)

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 29/11/2022

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint

signé
Didier BORREL